

D'ici quelques années, ce pays pourrait offrir un marché prometteur à certains produits canadiens. Il aura probablement besoin de plus d'engrais à mesure que l'agriculture prendra de l'essor, et on peut s'attendre également à une expansion du marché des biens durables et de certains produits manufacturés.

Dans la même lettre commerciale de la Banque canadienne de Commerce, nous trouvons encore ce qui suit:

Pour bâtir une économie qui élèvera leur niveau de prospérité, les Antilles auront besoin de la coopération amicale de bien d'autres pays. La nouvelle fédération aura avant tout besoin de la stabilité des débouchés de ses produits, d'un apport de capitaux de placement et d'une certaine dose d'aide financière et technique. Le pays qui participera à la satisfaction de ces besoins en retirera à la longue des avantages considérables qu'ont déjà entrevus les entreprises privées prévoyantes.

Je crois que cette lettre commerciale qui n'a été publiée qu'en mars de cette année signale tant au gouvernement qu'aux industries de notre pays que la Fédération des Antilles représente une possibilité que notre pays peut saisir, et il semble bien que nous ne profitons peut-être pas pleinement des chances qui s'offrent à nous.

Je dois dire que je suis bien content que les exportations et importations aient augmenté, ces dernières années, entre ce qui constitue maintenant la Fédération des Antilles et le Canada. Je n'ai pas étudié les années mentionnées par les deux orateurs précédents mais je remarque qu'en 1953 le Canada avait exporté aux Antilles pour environ \$29,578,000 de marchandises, et que pas plus de quatre années plus tard, en 1957, ce chiffre est passé à \$40,276,000. Par contre, en 1953 nous avions importé pour \$23,408,000 de marchandises, tandis que quatre ans plus tard, c'est-à-dire en 1957, nous en importons pour \$58,430,000.

Il est fort intéressant d'étudier quels sont les principaux articles d'importations que nous recevons de la Fédération des Antilles. Cela nous permet de comprendre pleinement pourquoi nos concitoyens de cette région du Commonwealth tiennent à intensifier leur commerce avec le Canada et à acheter davantage chez nous. Je constate que, rien qu'en 1957, nous avons acheté autant que le tiers de nos besoins de sucre non raffiné à la Fédération des Antilles, la moitié de nos besoins de mélasse et de sirop, et les deux tiers de nos besoins d'alumine. Je ne dois pas non plus oublier de mentionner que nous importons de ce pays le tiers de notre rhum. En important les deux tiers de ses besoins d'alumine et le tiers de ses besoins de sucre non raffiné, le Canada est très utile à la Jamaïque, tout particulièrement comme débouché pour son sucre. Évidemment, nous n'avons pas profité de leurs demandes et de leurs besoins. Non seulement nous ont-ils

envoyé cette année une délégation fort imposante pour voir s'ils ne pourraient pas acheter davantage du Canada, mais ils nous ont signalé qu'ils avaient des dollars pour payer, ce que nombre d'autres pays n'ont pas. Ils ont tous les dollars qu'il leur faut.

Pourquoi tiennent-ils tellement à ce que nous leur vendions davantage? C'est, évidemment, pour employer les paroles mêmes de la délégation, qu'ils s'inquiètent de l'état de chose qui pourrait se produire si, à six mois d'avis, le Canada supprimait le tarif préférentiel d'un dollar les cents livres. L'aspect étonnant de la situation commerciale est que le Canada accorde à la Fédération des Antilles un tarif préférentiel d'un dollar les cent livres sur toutes les importations de sucre non raffiné, alors que les États-Unis n'accordent aucun tarif préférentiel. Pourtant, dans le passé, la majeure partie des importations de la Fédération des Antilles provenait des États-Unis et non du Canada. Au cours d'une seule année, alors que la balance commerciale était de 3.8 millions de dollars au Canada, celle des États-Unis était de 53 millions de dollars. Par conséquent, c'est très facile de concevoir les craintes que nourrissent les habitants de la Fédération c'est-à-dire de voir le Canada décider de changer d'avis en ce qui concerne cette balance commerciale. J'aimerais donner lecture d'un extrait d'un article très intéressant du *Financial Post*, en date du 18 janvier 1958, écrit par un certain monsieur Robert W. McRae, et intitulé: "Slogan commercial de la Jamaïque: Si vous avez les produits, nous les achèterons." Il s'agit d'une situation des plus étranges, et voici ce que dit cet article:

Les dirigeants de la Jamaïque iront vers le Nord la semaine prochaine pour entreprendre des pourparlers commerciaux.

Ils veulent intensifier les achats au Canada afin de conserver le tarif préférentiel vital sur le sucre.

Dans l'état actuel des choses, 56 millions de dollars de marchandises passent de la Jamaïque aux États-Unis chaque année. Ce commerce pourrait être détourné vers le Canada.

Ce commerce est à la disposition du Canada, et le slogan de la Jamaïque sera: "Si vous avez les produits, nous les achèterons."

L'article précède ensuite très nettement que la Fédération des Antilles a tous les dollars nécessaires, et qu'elle estime, vu ses rapports avec le Canada au sein du Commonwealth, et vu l'aide que le Canada est en mesure de lui assurer en ce qui concerne le développement économique et le tarif commercial préférentiel, qu'elle est en quelque sorte obligée envers le Canada.

Ces gens nous supplient donc presque de leur exporter davantage, afin qu'ils puissent importer moins des États-Unis, de sorte qu'il est aisé de voir quel genre d'amis nous avons. Pourtant un député a déclaré qu'il faut y